

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 11/10/2024 - 20694 - 1995 B 01361 - 389 675 018 - ORTEC
ENVIRONNEMENT

ORTEC ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 2.791.935 €
Siège social : 550, rue Pierre Berthier - Parc de Pichaury
13799 Aix-en-Provence
389 675 018 R.C.S. Aix-en-Provence

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 - COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE



**Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président,
M. André EINAUDI**



COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

	Pages
ACTIF	1
PASSIF	2
COMPTES DE RESULTAT ANNUELS	3
NOTES AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX	5

Bilan actif
Au 31 décembre 2023 et 2022

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	90 546	88 525	2 021	17 390
Fonds commercial	466 292	466 292		
Autres immobilisations incorporelles	1 609 482	8 012	1 601 471	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 166 320	562 829	1 603 491	17 390
Terrains	783 012		783 012	886 440
Constructions	6 619 458	4 254 967	2 364 491	2 440 955
Installations techniques, matériel	83 223 734	64 870 682	18 353 053	14 747 786
Autres immobilisations corporelles	14 727 837	11 451 842	3 275 995	2 713 475
Immobilisations en cours	4 830 358		4 830 358	4 361 505
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	110 184 399	80 577 490	29 606 909	25 150 161
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	5 213 939	24 380	5 189 559	7 100 191
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	57 405		57 405	
Autres immobilisations financières	306 586		306 586	246 246
TOTAL Immobilisations financières	5 577 931	24 380	5 553 551	7 346 437
Total Actif Immobilisé (II)	117 928 650	81 164 699	36 763 950	32 513 988
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	74 721		74 721	84 019
TOTAL Stock	74 721		74 721	84 019
Avances et acomptes versés sur commandes	63 381		63 381	26 407
Clients et comptes rattachés	26 578 732	640 142	25 938 590	20 381 491
Autres créances	14 233 113		14 233 113	10 507 613
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	40 875 226	640 142	40 235 084	30 915 511
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	8 976 694		8 976 694	13 433 969
TOTAL Disponibilités	8 976 694		8 976 694	13 433 969
Charges constatées d'avance	155 553		155 553	118 575
Total Actif Circulant (III)	50 082 195	640 142	49 442 053	44 552 074
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	168 010 845	81 804 841	86 206 003	77 066 062

Bilan passif
Au 31 décembre 2023 et 2022

BILAN-PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 2 791 935	2 791 935	2 791 935
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 527	1 527
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	279 194	279 194
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	45 583	45 583
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	16 505 907	16 395 998
TOTAL Réserves	16 830 684	16 720 775
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 694 292	11 277 649
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 404 170	3 349 361
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	35 722 608	34 141 248
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	866 003	968 254
Provisions pour charges	456 078	362 547
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 322 081	1 330 801
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	657 001	49 126
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	376 026	301 469
TOTAL Dettes financières	1 033 027	350 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	374 176	345 052
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 728 053	18 321 536
Dettes fiscales et sociales	23 843 106	20 695 605
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 127 174	1 839 621
Autres dettes	55 777	41 604
TOTAL Dettes d'exploitation	48 128 287	41 243 418
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	49 161 314	41 594 013
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	86 206 003	77 066 062

Résultat de l'exercice en centimes

12 694 292,18

Total du bilan en centimes

86 206 003,45

Compte de résultat
Pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	12 850		12 850	11 583
Production vendue biens	469 476		469 476	846 656
Production vendue services	136 902 280	833 807	137 736 087	123 357 817
Chiffres d'affaires nets	137 384 606	833 807	138 218 413	124 216 056
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 000	37 025
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 235 813	2 060 377
Autres produits			302 255	67 795
Total des produits d'exploitation (I)			139 784 480	126 381 252
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			166 404	253 582
Variation de stock (marchandises)			9 298	-16 569
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			65 489 577	59 335 115
Impôts, taxes et versements assimilés			1 833 638	1 788 187
Salaires et traitements			39 374 987	34 428 692
Charges sociales			13 409 400	11 656 486
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	8 467 890	7 825 211
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	263 738	259 070
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	130 095	493 178
Autres charges			379 643	1 037 886
Total des charges d'exploitation (II)			129 524 671	117 060 838
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			10 259 809	9 320 414
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			41	66
Produits financiers de participations			5 976 204	5 250 581
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			142 933	35 664
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			6 119 137	5 286 244
Dotations financières aux amortissements et provisions			24 380	
Intérêts et charges assimilés			10 488	4 390
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			34 868	4 390
RÉSULTAT FINANCIER			6 084 269	5 281 854
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			16 344 037	14 602 202

Compte de résultat (suite)
Pour les exercices clos aux 31 décembre 2023 et 2022

COMPTÉ DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	702 022	151 700
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 090 063	852 123
Total des produits exceptionnels (VII)	1 792 085	1 003 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 765	81 450
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	455 482	13 520
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 131 769	867 804
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 645 016	962 773
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	147 069	41 049
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 357 308	1 177 804
Impôts sur les bénéfices (X)	2 439 506	2 187 798
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	147 695 703	132 671 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	135 001 410	121 393 670
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	12 694 292	11 277 649

Notes aux états financiers sociaux
Pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022

1) Informations générales et description de l'activité

Ortec Environnement SAS (la Société) exerce une activité d'assainissement individuel et collectif, hygiène et maintenance immobilière, gestion (études, audits, collectes, transports) et traitement de déchets industriels spéciaux, commerciaux, banals et de déchets ménagers (dépollution sites), en France et à l'étranger.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

2) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les comptes sociaux de la société Ortec Environnement sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles

Ce poste peut comprendre :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ;
- les fonds commerciaux acquis.
- Les malis techniques résultant de fusions et affectés en incorporels

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée (3 à 5 ans).

Les fonds commerciaux acquis et les autres immobilisations incorporelles résultant de l'affectation en immobilisations incorporelles de mali techniques de fusions correspondant à des contrats et portefeuilles clients sont amortis sur la durée d'utilité estimée pour chacun de ces actifs incorporels.

Les fonds de commerce sont testés au moins une fois par exercice. L'évaluation du caractère recouvrable des fonds de commerce est effectuée en fonction des flux de trésorerie actualisés attendus en tenant compte d'une valeur terminale.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production ou leur valeur d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire ou dégressive sur la durée d'utilité estimée des biens.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur vénale ou valeur d'utilité.

Les durées d'utilité estimées des biens sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations techniques, matériel et outillages	5 – 10 ans
- Matériel de transport	3 – 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Mobilier	8 - 10 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées par des dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués. S'il y a lieu, une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à leur coût d'acquisition.

- Stocks

Les stocks de matières consommables et marchandises sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé essentiellement selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur de marché.

Des dépréciations des stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière effectuée par la Société pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut anticipées et du taux de rotation.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation nette des créances est inférieure à la valeur comptable.

- **Contrats à long terme et reconnaissance des produits**

La Société comptabilise son résultat et son chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement des travaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le coût des travaux et dépenses réalisés rapporté au coût total estimé du contrat. Le chiffre d'affaires et les coûts correspondants sont révisés périodiquement et les éventuels ajustements sont pris en compte pour déterminer les éléments de calcul de la méthode de l'avancement des travaux.

La créance partielle sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes reçus est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste « clients et comptes rattachés ».

Les affaires qui paraissent devoir dégager une perte à terminaison font l'objet d'une provision dès lors qu'une perte est anticipée.

- **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

- Marchandises facturées dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés à la Société à la date de clôture ;
- Services facturés à la Société alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur.

- **Provisions**

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Dans le cadre de son activité courante, la Société fait face à certains litiges avec ses clients, fournisseurs ou salariés. Les provisions pour risques sur litiges sont évaluées sur la base de la meilleure estimation par la Société sur la sortie probable de ressources pour éteindre ses obligations sans tenir compte des effets d'actualisation

Provisions règlementées :

Les provisions règlementées figurant au bilan sont constituées principalement par les amortissements dérogatoires. La durée d'amortissement linéaire étant considérée comme la durée réelle d'utilisation des biens, le supplément d'amortissement lié à l'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire. Les dotations et reprises d'amortissements sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Obligations pour pensions de retraite du personnel en activité :

La Société ne comptabilise pas en provision les engagements en matière de retraite. Ces engagements constituent des engagements hors bilan.

Risque climat :

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE et mis en place un plan Climat.

- **Dettes financières**

Ce poste regroupe les emprunts auprès d'établissements de crédit, les découverts bancaires, et les comptes courants avec les autres sociétés du groupe.

- **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cession d'immobilisation.

- **Risque de change, instruments financiers destinés à couvrir le risque de change**

La Société utilise des instruments financiers dérivés exclusivement à des fins de couverture du risque de change sur ses opérations internationales.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture, constituent des engagements hors bilan jusqu'à la date de réalisation des opérations couvertes.

Les pertes ou gains de change d'exploitation sont constatés en résultat d'exploitation lors du dénouement de chaque opération. Les pertes ou gains de change financiers sont constatés en résultat financier.

La société n'utilise pas d'instruments financiers.

- **Changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels**

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes en 2023.

3) Autres informations

- **Evènements intervenus au cours de l'exercice :**

Acquisitions - Cessions

Au 03/01/2023 la société a absorbé la société ATMNI Industrie sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Cette opération a pris effet le 03/01/2023 sans effet rétroactif fiscal. Ces transmissions de patrimoine ont été placées sous le régime fiscal de faveur et les apports ont été réalisés en valeur nette comptable.

Le 1 mars 2023, la société a cédé son fonds de commerce assainissement de l'agence OE GRENOBLE au profit de la société SARP. Et à cette même date, la société a aussi cédé son fonds de commerce nettoyage industrielle de la même agence au profit de la société SODI.

Fusion et opérations assimilées

Au 03/01/2023 la société a absorbé la société ATMNI Industrie sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Cette opération a pris effet le 03/01/2023 sans effet rétroactif fiscal. Ces transmissions de patrimoine ont été placées sous le régime fiscal de faveur et les apports ont été réalisés en valeur nette comptable.

- **Consolidation**

Les comptes annuels de la Société sont inclus dans la consolidation du groupe Ortec Expansion, société qui a son siège social Parc de Pichauray, 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix en Provence N° SIREN 38512316100023. La méthode de consolidation est la méthode de l'intégration globale.

- **Option pour le régime d'intégration fiscale**

Depuis le 1^{er} janvier 1997 la Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

La société tête de groupe est Ortec Expansion, domiciliée à Parc de Pichauray – 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix-en-Provence.

L'impôt sur les sociétés qui est à la charge de la société ORTEC ENVIRONNEMENT est celui qui aurait été payé si la Société n'avait pas été membre du groupe fiscal.

- Evénements postérieurs à la clôture

Le 6 mars 2024, la société a acquis le fonds de commerce d'assainissement et de nettoyage industriel de la société BRUN NETTOYAGE.

Et le 28 mars 2024, la société a acquis la filiale ALZEO Environnement qui a pour but de renforcer son activité d'assainissement et nettoyage industriel mais aussi d'élargir sa gamme de prestation sur la réhabilitation de sites industriels et de gestion de pollutions.

Fin janvier 2024, le contrat d'affacturage a été résilié au terme des 5 ans.

4) Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner les rémunérations individuelles.

5) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif, se présentent comme suit :

	Valeurs brutes	Amortissements /Dépréciations	Valeurs nettes
Marques et logiciels	90 546	88 525	2 021
Sous total Marques et Logiciels	90 546	88 525	2 021
Apport fonds commercial en 1986	7 287	7 287	-
Fonds commercial Codabio acquis en 1996	15 245	15 245	-
Apport fonds commercial en 1988	243 918	243 918	-
Fonds commercial TOULON acquis en déc 2001	1	1	-
Fonds commercial ASPIMAT	25 000	25 000	-
Fonds commercial AC CURAGE acquis en 2011	46 656	46 656	-
Fonds commercial Clisson à OSE acquis en 2017	128 185	128 185	-
Sous total fonds commerciaux	466 292	466 292	0
Mali de fusion ORTEC EXPRESS	3 692	3 692	0
Mali de fusion ORIND 11	4 320	4 320	0
Mali de fusion ATMNI	1 601 471	0	1 601 471
Sous total autres immobilisations incorporelles	1 609 482	8 012	1 601 471
Total immobilisations incorporelles	2 166 321	562 829	1 603 491

Le 1er février 2022, la société ORTEC Environnement a acquis 100% des titres de la société ATMNI Industrie, et le 03 janvier 2023 la société a absorbé la société ATMNI sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Une mali de fusion de 1 601 milliers d'euro non amorti a été engendré et a été affecté sur la totalité de la Société.

Conformément à la réglementation comptable, et au règlement ANC 2015-06, les fonds commerciaux ont été analysés comme relatifs à des relations clients.

La Société a estimé que ces incorporels avaient une durée limitée et prévisible de 5 ans, sur laquelle ils sont amortis.

6) Immobilisations corporelles et financières

La variation des immobilisations et des amortissements inscrits à l'actif en application des principes décrits ci-dessus, se présente comme suit :

Valeur brute	31 décembre 2022	Fusion	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2023
Terrains	886 440	-	51 844	- 155 272	783 012
Constructions	6 197 563	114 323	307 572	-	6 619 458
Installations techniques, matériel, outillage	75 585 876	1 150 301	10 251 335	(3 763 778)	83 223 734
Installations générales, agencements	2 910 630	403 612	305 044	(2 030)	3 617 257
Matériel de transport	9 581 595	161 877	1 493 516	(791 958)	10 445 029
Matériel de bureau, informatique, mobilier	577 173	61 205	33 906	(6 733)	665 551
Immobilisations en cours	4 361 505	-	468 853	-	4 830 358
Total des immobilisations corporelles	100 100 783	1 891 318	12 912 069	(4 719 771)	110 184 399
Participations	7 100 191	15	-	(1 886 267)	5 213 939
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	246 246	70 905	49 584	(2 744)	363 991
Total des immobilisations financières	7 346 437	70 920	49 584	(1 889 011)	5 577 931
Total valeurs brutes	107 447 220	1 962 238	12 961 654	(6 608 782)	115 762 329

Amortissements et Dépréciations	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises	31 décembre 2023
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	3 756 607	59 987	438 373	-	4 254 967
Installations techniques, matériel, outillage	60 838 091	774 361	6 737 440	(3 479 210)	64 870 682
Installations générales, agencements	2 244 965	403 612	148 945	(2 030)	2 795 492
Matériel de transport	7 615 196	142 700	1 090 655	(777 108)	8 071 444
Matériel de bureau, informatique, mobilier	495 763	57 976	37 109	(5 942)	584 906
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total amortissements et provisions	74 950 622	1 438 637	8 452 521	(4 264 289)	80 577 490

Les immobilisations en cours sont composées principalement de travaux et d'équipements d'hydrocureurs

7) Stocks

Les stocks se présentent comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Stock produits consommables	74 721	84 019
Stock fournitures	-	-
Stock autres	-	-
Valeur brute	74 721	84 019
Dépréciation des stocks	-	-
Valeur nette	74 721	84 019

8) Dettes et créances ventilées

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts	57 405	-	57 405
Autres immobilisations financières	306 586	-	306 586
Créances clients	26 578 732	26 578 732	-
Personnel et comptes rattachés	30 002	26 816	3 186
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205 207	205 207	-
Etat et collectivités publiques	3 181 815	3 181 815	-
Groupe et associés	3 348 259	3 348 259	-
Autres créances	7 467 830	7 467 830	-
Charges constatées d'avance	155 553	155 553	-
TOTAL	41 331 390	40 964 213	367 178

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	657 001	657 001	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 400	2 400	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	22 728 053	22 728 053	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 383 258	11 383 258	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 087 236	5 087 236	-	-
Etat et collectivités publiques	7 372 612	7 372 612	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 127 174	1 127 174	-	-
Groupe et associés	373 626	373 626	-	-
Autres dettes	429 953	429 953	-	-
TOTAL	49 161 314	49 161 314	-	-

Au 31 décembre 2023, le montant des factures établies d'avance s'élève à 1 502 232 euros toutes taxes comprises. Ces factures établies d'avance sont comptabilisées à l'actif du bilan en déduction du poste clients.

Il n'y a pas de créances ou de dettes représentées par des effets.

9) Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Disponibilités	1 306 033	4 447 965
Placements court terme	-	-
Compte Courant Avance de Trésorerie OEX	3 277 000	2 217 000
Trésorerie actif	4 583 033	6 664 966
Découverts bancaires	(642 040)	(34 896)
Intérêts courus non échus	(14 961)	(14 230)
Trésorerie passif	(657 001)	(49 126)
Droit de tirage	7 670 662	8 986 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie - nets	11 596 694	15 601 842

La Société adhère à une convention de trésorerie Groupe, à ce titre le compte courant avance de trésorerie est intégré dans la trésorerie nette.

Il n'existe aucune restriction sur l'utilisation des disponibilités au 31 décembre 2023.

Contrat d'affacturage :

En 2019, un contrat d'affacturage a été signé entre Ortec Expansion, ses 9 filiales françaises les plus significatives (les Sociétés du Groupe) et BNP Paribas Factor (BNPPF).

Le contrat est conclu pour un en-cours maximum autorisé de 200 000 000 € sur l'ensemble du Groupe.

Le financement garanti correspond à des créances cédées sans recours.

Un fonds de garantie sera prélevé lors de chaque cession, dans chaque société du Groupe.

Ce fonds de garantie représente 5% des créances financées et accepté.

La rémunération du contrat d'affacturage s'effectue au travers d'une commission d'affacturage de 0.03% du montant des créances cédées ainsi qu'une commission de financement calculée sur l'en-cours financé et tiré sur la base de Euribor 3 Mois +0.35% avec un minimum annuel de 100 000 €.

Une commission de confirmation est due pour une période de 5 ans et versée par fraction annuelle sur 5 ans.

Cessions de créances du 30/11	17 299 422
Dépôts de garantie	-958 076
Commissions dues	-225 327
Décalages des paiements clients tirages	-6 245 640
Droit de tirage	9 870 379
Créances cédées avec recours	-2 199 718
Droit de tirage net	7 670 662

Au 31 décembre 2023, le montant des créances cédées sans recours s'élève à 17 299 422 euros, elles sont comptabilisées en déduction du compte clients. Le montant des créances cédées avec recours s'élève à 2 199 718 euros.

Dans le cadre de ce contrat d'affacturage, la Société dispose d'un droit de tirage, ce droit de tirage correspond à un droit de tirage brut de 9 870 379 euros, net des créances cédées avec recours il s'élève à 7 670 662 euros.

Il n'y a pas de provisions pour risque pour couvrir le risque d'irrecouvrabilité des créances cédées. La Société n'a pas identifié de risque de non-recouvrement sur les créances cédées au factor.

Le contrat a été dénoncé à l'échéance au 24/01/2024.

10) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit :

Charges à payer	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Emprunts et dettes financières	14 961	14 230
Fournisseurs et comptes rattachés	13 768 517	9 591 449
Dettes fiscales et sociales	8 300 128	6 954 567
Autres dettes	0	0
Total des charges à payer	22 083 606	16 560 246

Les charges à payer liées aux fournisseurs sont des factures non parvenues pour lesquelles les produits ou services ont été obtenus.

Les charges à payer liées aux dettes fiscales et sociales comprennent notamment les provisions pour congés payés.

Les produits à recevoir s'analysent comme suit :

Produits à recevoir	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Clients et comptes rattachés	12 311 664	8 497 115
Autres créances	280 139	236 154
Total des produits à recevoir	12 591 803	8 733 270

Les produits à recevoir liés aux clients correspondent au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement des travaux.

11) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

Charges constatées d'avance	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exploitation	155 553	118 575
Hors exploitation	-	-
Financier	-	-
Exceptionnel	-	-
Total des charges constatées d'avance	155 553	118 575

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 et 2022.

12) Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	31 décembre 2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	31 décembre 2023
Capital	2 791 935	-	-	-	2 791 935
Prime d'émission et prime d'apport	1 527	-	-	-	1 527
Réserve légale	279 194	-	-	-	279 194
Autres réserves	16 441 582	109 909	-	-	16 551 491
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	11 277 649	(11 277 649)	12 694 292	-	12 694 292
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	3 349 361	-	-	54 809	3 404 170
Capitaux Propres	34 141 248	(11 167 740)	12 694 292	54 809	35 722 608

Le capital social est composé de 186 129 actions d'une valeur nominale de 15 euros.

En 2023 la Société a distribué un dividende de 11 167 740 euros, au titre du résultat 2022, soit 60 euros par action.

En tenant compte des provisions règlementées, les capitaux propres s'élèvent à 35 722 608 euros.

13) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2023
Amortissements dérogatoires	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	-	3 404 170
Provisions règlementées	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	-	3 404 170
Provisions pour risques commerciaux	565 000	-	-	-	(20 000)	545 000
Provisions pour risques sociaux	403 254	42 470	16 363	(72 476)	(68 608)	321 003
Provisions pour médailles du travail	362 547	-	113 732	(5 931)	(14 270)	456 078
Provisions pour pension obligatoire	-	164 462	-	-	(164 462)	-
Provisions pour remises pour réhabilitation	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes à terminaison	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions risques et charges	1 330 801	206 932	130 095	(78 407)	(267 340)	1 322 081

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en exploitation pour un montant net de (215 652) euros, en exceptionnel pour un montant net de 41 706 euros.

14) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent ainsi au 31 décembre 2023 :

Cautions sur marchés	58 191
Cautions hors marchés	125 043
Indemnités fin de carrière	4 040 963
Total des engagements donnés	4 224 197
<hr/>	
Aval et caution	146 140
Total des engagements reçus	146 140

- Engagement en matière de crédit-bail

La Société n'a pas d'engagement en matière de contrat de crédit-bail.

- Indemnités de départ en retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice selon une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrière, qui tient compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Les engagements sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs.

La société a intégré l'impact de la réforme des retraites votée en 2023.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Indemnités de départ à la retraite	2023	2022
Taux d'actualisation	3,17%	3,77%
Taux de turnover	Turnover moyen sur les 3 derniers exercices avec 0% au delà de 57 ans	Turnover moyen sur les 3 derniers exercices avec 0% au delà de 57 ans
Taux de revalorisation des salaires	Cadre : 2,5% - non cadres: 2,5 %	Cadre : 2,5% - non cadres: 2,5 %
Taux de charges sociales	43,5%	43,5%
Table de mortalité	2017-2019	2016-2018
Age de départ à la retraite	64 ans non cadre pour la génération à partir de 1968 63 ans non cadres Cadres: Age taux plein Sécurité Sociale après réforme	63 ans non cadres, 67 ans cadres

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les hypothèses de rotation du personnel sont déterminées suivant un taux moyen constaté au sein du groupe.

Le taux de turn-over des salariés ayant plus de 57 ans a été réduit à 0% et les barèmes et salaires ont été révisés sur la base des derniers salaires connus fin 2023.

La loi sur la mobilité a été revue pour ne tenir compte que des démissions.

La réforme intervenue en 2023, notamment sur les carrières longues, a conduit à revoir l'âge de départ en retraite avec la prise en compte de la carrière totale.

15) Echancier des emprunts et dettes financières

	Solde au 31 décembre 2023	Court terme	Échéances de remboursement				
			2025	2026	2027	2028	au-delà
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Découverts	642 040	642 040	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	14 961	14 961	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	657 001	657 001	-	-	-	-	-
Comptes courants	373 626	373 626	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	2 400	2 400	-	-	-	-	-
Participations des salariés	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	376 026	376 026	-	-	-	-	-
Total	1 033 027	1 033 027	-	-	-	-	-

Les dettes auprès des établissements de crédit et les comptes courants sont libellés en euros et sont à taux variables.

Il n'y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

16) Décomposition du chiffre d'affaires

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Services	136 902 280	833 807	137 736 087	122 994 809	363 008	123 357 817
Autres	482 326	-	482 326	858 239	-	858 239
TOTAL	137 384 606	833 807	138 218 413	123 853 048	363 008	124 216 056

17) Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des participations	5 976 204	5 250 581
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	142 933	35 664
Produits financiers	6 119 137	5 286 244
Charges d'intérêts	(10 488)	(4 390)
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	(24 380)	-
Charges financières	(34 868)	(4 390)
Total	6 084 269	5 281 854

Les produits des participations sont liés aux dividendes perçus.

Les autres charges financières concernent les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Les différences de change constatées ainsi que les pertes latentes sur les dettes et créances financières en devises (couvertes ou non couvertes) sont comptabilisées en résultat financier

18) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Plus values sur cessions d'immobilisations	246 540	138 180
Dotations nettes des reprises sur amortissements dérogatoires	(41 706)	(15 681)
Divers	(57 765)	(81 450)
TOTAL	147 069	41 049

Les autres charges exceptionnelles correspondent principalement à des pénalités et amendes.

19) Impôt sur les bénéfices

- Répartition de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	16 344 037	2 713 917	13 630 120
Résultat exceptionnel	147 069	37 593	109 477
Participations des salariés	(1 357 308)	(311 929)	(1 045 379)
Crédit impôt et contribution sur dividendes	-	(75)	75
Résultat comptable	15 133 798	2 439 506	12 694 292

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25%.

La répartition ci-dessus est réalisée sur la base d'un taux d'impôts de 25.56% (taux moyen de l'année = IS y compris contribution 3.3%/résultat fiscal après imputation des déficits).

- **Situation fiscale différée et latente**

	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôt dû sur :		
Amortissements dérogatoires	870 146	855 132
Impôt payé d'avance sur :		
Participation des salariés	(347 099)	(300 673)
Autres	(47 126)	(41 976)
Situation fiscale différée nette	475 922	512 483

La répartition ci-dessus est réalisée sur la base d'un taux d'impôts de 25.56% (taux moyen de l'année = IS y compris contribution 3.3%/résultat fiscal après imputation des déficits).

20) Transferts de charges, dépréciation et provision

Les transferts de charges, reprises et dotations de provisions et de dépréciation sont ventilées de la manière suivante au compte de résultat :

	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises	31 décembre 2023
Provisions pour risques	968 254	42 470	16 363	(161 084)	866 003
Provisions pour médailles du travail	362 547	-	113 732	(20 201)	456 078
Provisions pour pension obligatoire	-	164 462	-	(164 462)	-
Dépréciation clients	572 518	9 157	263 738	(205 272)	640 142
Dépréciation sur stocks	-	-	-	-	-
Résultat exploitation	1 903 320	216 089	393 833	(551 019)	1 962 223
Provisions sur participations	-	-	24 380	-	24 380
Provisions sur créances financières	-	-	-	-	-
Résultat financier	-	-	24 380	-	24 380
Amortissements dérogatoires	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	3 404 170
Résultat exceptionnel	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	3 404 170

Transfert de charges	684 794
Résultat exploitation	684 794
Transfert de charges	
Résultat financier	-
Transfert de charges	
Résultat exceptionnel	-

21) Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

22) Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose de la façon suivante :

Cadres	103
Etams	478
Ouvriers	464
Total	1 045

23) Tableaux des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice cibé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société
				Brute	Nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>1. Filiales (plus de 50 % du capital détenus)</i>										
SCI ORTEC IMMOBILIER	1 600	994 811	90%	1 372	1 372	1 814 281	(1 133 271)	-		
SAS OGD	160 000	5 872 548	100%	941 612	941 612	68 550 392	3 087 067	3 200 000		
SAS ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	750 100	6 418 742	100%	4 246 514	4 246 514	62 427 397	3 260 085	2 775 370		
<i>2. Participations (détenus entre 10 et 50 %)</i>										
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
ORALIA				24 380	-			-		
Autres				45	45			834		

ORTEC ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 2.791.935 €
Siège social : 550, rue Pierre Berthier - Parc de Pichaury
13799 Aix-en-Provence
389 675 018 R.C.S. Aix-en-Provence
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

[...]

« DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ii) du rapport du Président et (iii) du rapport général du Commissaire aux comptes, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 12.694.292,18 euros de la manière suivante :

- Bénéfice distribuable : bénéfice de l'exercice 2023, soit la somme de 12.694.292,18 €.
- Versement d'un dividende unitaire de 34,00 € pour chacune des 186.129 actions composant le capital social, correspondant à un montant global de 6.328.386 € ; et
- Affectation du solde du bénéfice distribuable correspondant à la somme de 6.365.906,18 € au poste « Autres réserves », qui s'élèvera alors à la somme de 22.871.813,65 €.

La mise en paiement du dividende aura lieu dans les délais légaux.

L'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice social	Montant des dividendes distribués (en euros)	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du CGI* (en euros)
31/12/2020	9.120.321	9.120.321
31/12/2021	10.237.095	10.237.095
31/12/2022	11.167.740	11.167.740

*abattement applicable aux dividendes perçus par des associés personnes physiques ayant opté pour l'imposition au barème progressif »

[...]

Certifié conforme
M. André EINAUDI
Président

ORTEC ENVIRONNEMENT SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'associé unique
ORTEC ENVIRONNEMENT SAS
550 RUE PIERRE BERTHIER
13100 AIX-EN-PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORTEC ENVIRONNEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Règles et principes comptables

La note de l'annexe intitulée « Règles et méthodes comptables – Contrats à long terme et reconnaissance des produits » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 17 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Didier Cavanit

Didier Cavanit
Associé



COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

	Pages
ACTIF.....	1
PASSIF.....	2
COMPTES DE RESULTAT ANNUELS.....	3
NOTES AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX	5

Bilan actif
Au 31 décembre 2023 et 2022

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	90 546	88 525	2 021	17 390
Fonds commercial	466 292	466 292		
Autres immobilisations incorporelles	1 609 482	8 012	1 601 471	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 166 320	562 829	1 603 491	17 390
Terrains	783 012		783 012	886 440
Constructions	6 619 458	4 254 967	2 364 491	2 440 955
Installations techniques, matériel	83 223 734	64 870 682	18 353 053	14 747 786
Autres immobilisations corporelles	14 727 837	11 451 842	3 275 995	2 713 475
Immobilisations en cours	4 830 358		4 830 358	4 361 505
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	110 184 399	80 577 490	29 606 909	25 150 161
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	5 213 939	24 380	5 189 559	7 100 191
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	57 405		57 405	
Autres immobilisations financières	306 586		306 586	246 246
TOTAL immobilisations financières	5 577 931	24 380	5 553 551	7 346 437
Total Actif Immobilisé (II)	117 928 650	81 164 699	36 763 950	32 513 988
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	74 721		74 721	84 019
TOTAL Stock	74 721		74 721	84 019
Avances et acomptes versés sur commandes	63 381		63 381	26 407
Clients et comptes rattachés	26 578 732	640 142	25 938 590	20 381 491
Autres créances	14 233 113		14 233 113	10 507 613
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	40 875 226	640 142	40 235 084	30 915 511
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	8 976 694		8 976 694	13 433 969
TOTAL Disponibilités	8 976 694		8 976 694	13 433 969
Charges constatées d'avance	155 553		155 553	118 575
Total Actif Circulant (III)	50 082 195	640 142	49 442 053	44 552 074
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	168 010 845	81 804 841	86 206 003	77 066 062

Bilan passif Au 31 décembre 2023 et 2022

BILAN-PASSIF		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	dont versé : 2 791 935	2 791 935	2 791 935
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 527	1 527
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		279 194	279 194
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	45 583	45 583
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	16 505 907	16 395 998
TOTAL Réserves		16 830 684	16 720 775
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		12 694 292	11 277 649
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		3 404 170	3 349 361
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		35 722 608	34 141 248
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		866 003	968 254
Provisions pour charges		456 078	362 547
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 322 081	1 330 801
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		657 001	49 126
Emprunts et dettes financières divers		376 026	301 469
TOTAL Dettes financières		1 033 027	350 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		374 176	345 052
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 728 053	18 321 536
Dettes fiscales et sociales		23 843 106	20 695 605
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 127 174	1 839 621
Autres dettes		55 777	41 604
TOTAL Dettes d'exploitation		48 128 287	41 243 418
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		49 161 314	41 594 013
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		86 206 003	77 066 062

<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	12 694 292,18
<i>Total du bilan en centimes</i>	86 206 003,45

Compte de résultat
Pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	12 850		12 850	11 583
Production vendue biens	469 476		469 476	846 656
Production vendue services	136 902 280	833 807	137 736 087	123 357 817
Chiffres d'affaires nets	137 384 606	833 807	138 218 413	124 216 056
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 000	37 025
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 235 813	2 060 377
Autres produits			302 255	67 795
Total des produits d'exploitation (I)			139 784 480	126 381 252
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			166 404	253 582
Variation de stock (marchandises)			9 298	-16 569
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			65 489 577	59 335 115
Impôts, taxes et versements assimilés			1 833 638	1 788 187
Salaires et traitements			39 374 987	34 428 692
Charges sociales			13 409 400	11 656 486
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	8 467 890	7 825 211
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		263 738	259 070
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		130 095	493 178
Autres charges			379 643	1 037 886
Total des charges d'exploitation (II)			129 524 671	117 060 838
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			10 259 809	9 320 414
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			41	66
Produits financiers de participations			5 976 204	5 250 581
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			142 933	35 664
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			6 119 137	5 286 244
Dotations financières aux amortissements et provisions			24 380	
Intérêts et charges assimilées			10 488	4 390
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			34 868	4 390
RÉSULTAT FINANCIER			6 084 269	5 281 854
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			16 344 037	14 602 202

Compte de résultat (suite)
Pour les exercices clos aux 31 décembre 2023 et 2022

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	702 022	151 700
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 090 063	852 123
Total des produits exceptionnels (VII)	1 792 085	1 003 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 765	81 450
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	455 482	13 520
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 131 769	867 804
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 645 016	962 773
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	147 069	41 049
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 357 308	1 177 804
Impôts sur les bénéfices (X)	2 439 506	2 187 798
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	147 695 703	132 671 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	135 001 410	121 393 670
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	12 694 292	11 277 649

Notes aux états financiers sociaux
Pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022

1) Informations générales et description de l'activité

Ortec Environnement SAS (la Société) exerce une activité d'assainissement individuel et collectif, hygiène et maintenance immobilière, gestion (études, audits, collectes, transports) et traitement de déchets industriels spéciaux, commerciaux, banals et de déchets ménagers (dépollution sites), en France et à l'étranger.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

2) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les comptes sociaux de la société Ortec Environnement sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles

Ce poste peut comprendre :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ;
- les fonds commerciaux acquis.
- Les malis techniques résultant de fusions et affectés en incorporels

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée (3 à 5 ans).

Les fonds commerciaux acquis et les autres immobilisations incorporelles résultant de l'affectation en immobilisations incorporelles de mali techniques de fusions correspondant à des contrats et portefeuilles clients sont amortis sur la durée d'utilité estimée pour chacun de ces actifs incorporels.

Les fonds de commerce sont testés au moins une fois par exercice. L'évaluation du caractère recouvrable des fonds de commerce est effectuée en fonction des flux de trésorerie actualisés attendus en tenant compte d'une valeur terminale.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production ou leur valeur d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire ou dégressive sur la durée d'utilité estimée des biens.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur vénale ou valeur d'utilité.

Les durées d'utilité estimées des biens sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations techniques, matériel et outillages	5 – 10 ans
- Matériel de transport	3 – 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Mobilier	8 - 10 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées par des dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués. S'il y a lieu, une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à leur coût d'acquisition.

- Stocks

Les stocks de matières consommables et marchandises sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé essentiellement selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur de marché.

Des dépréciations des stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière effectuée par la Société pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut anticipées et du taux de rotation.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation nette des créances est inférieure à la valeur comptable.

- **Contrats à long terme et reconnaissance des produits**

La Société comptabilise son résultat et son chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement des travaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le coût des travaux et dépenses réalisés rapporté au coût total estimé du contrat. Le chiffre d'affaires et les coûts correspondants sont révisés périodiquement et les éventuels ajustements sont pris en compte pour déterminer les éléments de calcul de la méthode de l'avancement des travaux.

La créance partielle sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes reçus est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste « clients et comptes rattachés ».

Les affaires qui paraissent devoir dégager une perte à terminaison font l'objet d'une provision dès lors qu'une perte est anticipée.

- **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

- Marchandises facturées dont les risques et avantages n'ont pas encore été transférés à la Société à la date de clôture ;
- Services facturés à la Société alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur.

- **Provisions**

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Dans le cadre de son activité courante, la Société fait face à certains litiges avec ses clients, fournisseurs ou salariés. Les provisions pour risques sur litiges sont évaluées sur la base de la meilleure estimation par la Société sur la sortie probable de ressources pour éteindre ses obligations sans tenir compte des effets d'actualisation

Provisions réglementées :

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées principalement par les amortissements dérogatoires. La durée d'amortissement linéaire étant considérée comme la durée réelle d'utilisation des biens, le supplément d'amortissement lié à l'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire. Les dotations et reprises d'amortissements sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Obligations pour pensions de retraite du personnel en activité :

La Société ne comptabilise pas en provision les engagements en matière de retraite. Ces engagements constituent des engagements hors bilan.

Risque climat :

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE et mis en place un plan Climat.

- **Dettes financières**

Ce poste regroupe les emprunts auprès d'établissements de crédit, les découverts bancaires, et les comptes courants avec les autres sociétés du groupe.

- **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cession d'immobilisation.

- **Risque de change, instruments financiers destinés à couvrir le risque de change**

La Société utilise des instruments financiers dérivés exclusivement à des fins de couverture du risque de change sur ses opérations internationales.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture, constituent des engagements hors bilan jusqu'à la date de réalisation des opérations couvertes.

Les pertes ou gains de change d'exploitation sont constatés en résultat d'exploitation lors du dénouement de chaque opération. Les pertes ou gains de change financiers sont constatés en résultat financier.

La société n'utilise pas d'instruments financiers.

- **Changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels**

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes en 2023.

3) Autres informations

- **Evènements intervenus au cours de l'exercice :**

Acquisitions - Cessions

Au 03/01/2023 la société a absorbé la société ATMNI Industrie sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Cette opération a pris effet le 03/01/2023 sans effet rétroactif fiscal. Ces transmissions de patrimoine ont été placées sous le régime fiscal de faveur et les apports ont été réalisés en valeur nette comptable.

Le 1 mars 2023, la société a cédé son fonds de commerce assainissement de l'agence OE GRENOBLE au profit de la société SARP. Et à cette même date, la société a aussi cédé son fonds de commerce nettoyage industrielle de la même agence au profit de la société SODI.

Fusion et opérations assimilées

Au 03/01/2023 la société a absorbé la société ATMNI Industrie sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Cette opération a pris effet le 03/01/2023 sans effet rétroactif fiscal. Ces transmissions de patrimoine ont été placées sous le régime fiscal de faveur et les apports ont été réalisés en valeur nette comptable.

- **Consolidation**

Les comptes annuels de la Société sont inclus dans la consolidation du groupe Ortec Expansion, société qui a son siège social Parc de Pichaury, 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix en Provence N° SIREN 38512316100023. La méthode de consolidation est la méthode de l'intégration globale.

- **Option pour le régime d'intégration fiscale**

Depuis le 1^{er} janvier 1997 la Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

La société tête de groupe est Ortec Expansion, domiciliée à Parc de Pichaury – 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix-en-Provence.

L'impôt sur les sociétés qui est à la charge de la société ORTEC ENVIRONNEMENT est celui qui aurait été payé si la Société n'avait pas été membre du groupe fiscal.

- Evènements postérieurs à la clôture

Le 6 mars 2024, la société a acquis le fonds de commerce d'assainissement et de nettoyage industriel de la société BRUN NETTOYAGE.

Et le 28 mars 2024, la société a acquis la filiale ALZEO Environnement qui a pour but de renforcer son activité d'assainissement et nettoyage industriel mais aussi d'élargir sa gamme de prestation sur la réhabilitation de sites industriels et de gestion de pollutions.

Fin janvier 2024, le contrat d'affacturage a été résilié au terme des 5 ans.

4) Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner les rémunérations individuelles.

5) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif, se présentent comme suit :

	Valeurs brutes	Amortissements /Dépréciations	Valeurs nettes
Marques et logiciels	90 546	88 525	2 021
Sous total Marques et Logiciels	90 546	88 525	2 021
Apport fonds commercial en 1986	7 287	7 287	-
Fonds commercial Codabio acquis en 1996	15 245	15 245	-
Apport fonds commercial en 1988	243 918	243 918	-
Fonds commercial TOULON acquis en déc 2001	1	1	-
Fonds commercial ASPIMAT	25 000	25 000	-
Fonds commercial AC CURAGE acquis en 2011	46 656	46 656	-
Fonds commercial Clisson à OSE acquis en 2017	128 185	128 185	-
Sous total fonds commerciaux	466 292	466 292	0
Mali de fusion ORTEC EXPRESS	3 692	3 692	0
Mali de fusion ORIND 11	4 320	4 320	0
Mali de fusion ATMNI	1 601 471	0	1 601 471
Sous total autres immobilisations incorporelles	1 609 482	8 012	1 601 471
Total immobilisations incorporelles	2 166 321	562 829	1 603 491

Le 1er février 2022, la société ORTEC Environnement a acquis 100% des titres de la société ATMNI Industrie, et le 03 janvier 2023 la société a absorbé la société ATMNI sous la forme de transmission universelle de patrimoine. Une mali de fusion de 1 601 milliers d'euro non amorti a été engendré et a été affecté sur la totalité de la Société.

Conformément à la réglementation comptable, et au règlement ANC 2015-06, les fonds commerciaux ont été analysés comme relatifs à des relations clients.

La Société a estimé que ces incorporels avaient une durée limitée et prévisible de 5 ans, sur laquelle ils sont amortis.

6) Immobilisations corporelles et financières

La variation des immobilisations et des amortissements inscrits à l'actif en application des principes décrits ci-dessus, se présente comme suit :

Valeur brute	31 décembre 2022	Fusion	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2023
Terrains	886 440	-	51 844	- 155 272	783 012
Constructions	6 197 563	114 323	307 572	-	6 619 458
Installations techniques, matériel, outillage	75 585 876	1 150 301	10 251 335	(3 763 778)	83 223 734
Installations générales, agencements	2 910 630	403 612	305 044	(2 030)	3 617 257
Matériel de transport	9 581 595	161 877	1 493 516	(791 958)	10 445 029
Matériel de bureau, informatique, mobilier	577 173	61 205	33 906	(6 733)	665 551
Immobilisations en cours	4 361 505	-	468 853	-	4 830 358
Total des immobilisations corporelles	100 100 783	1 891 318	12 912 069	(4 719 771)	110 184 399
Participations	7 100 191	15	-	(1 886 267)	5 213 939
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	246 246	70 905	49 584	(2 744)	363 991
Total des immobilisations financières	7 346 437	70 920	49 584	(1 889 011)	5 577 931
Total valeurs brutes	107 447 220	1 962 238	12 961 654	(6 608 782)	115 762 329

Amortissements et Dépréciations	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises	31 décembre 2023
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	3 756 607	59 987	438 373	-	4 254 967
Installations techniques, matériel, outillage	60 838 091	774 361	6 737 440	(3 479 210)	64 870 682
Installations générales, agencements	2 244 965	403 612	148 945	(2 030)	2 795 492
Matériel de transport	7 615 196	142 700	1 090 655	(777 108)	8 071 444
Matériel de bureau, informatique, mobilier	495 763	57 976	37 109	(5 942)	584 906
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total amortissements et provisions	74 950 622	1 438 637	8 452 521	(4 264 289)	80 577 490

Les immobilisations en cours sont composées principalement de travaux et d'équipements d'hydrocureurs

7) Stocks

Les stocks se présentent comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Stock produits consommables	74 721	84 019
Stock fournitures	-	-
Stock autres	-	-
Valeur brute	74 721	84 019
Dépréciation des stocks	-	-
Valeur nette	74 721	84 019

8) Dettes et créances ventilées

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts	57 405	-	57 405
Autres immobilisations financières	306 586	-	306 586
Créances clients	26 578 732	26 578 732	-
Personnel et comptes rattachés	30 002	26 816	3 186
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205 207	205 207	-
Etat et collectivités publiques	3 181 815	3 181 815	-
Groupe et associés	3 348 259	3 348 259	-
Autres créances	7 467 830	7 467 830	-
Charges constatées d'avance	155 553	155 553	-
TOTAL	41 331 390	40 964 213	367 178

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	657 001	657 001	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 400	2 400	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	22 728 053	22 728 053	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 383 258	11 383 258	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 087 236	5 087 236	-	-
Etat et collectivités publiques	7 372 612	7 372 612	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 127 174	1 127 174	-	-
Groupe et associés	373 626	373 626	-	-
Autres dettes	429 953	429 953	-	-
TOTAL	49 161 314	49 161 314	-	-

Au 31 décembre 2023, le montant des factures établies d'avance s'élève à 1 502 232 euros toutes taxes comprises. Ces factures établies d'avance sont comptabilisées à l'actif du bilan en déduction du poste clients.

Il n'y a pas de créances ou de dettes représentées par des effets.

9) Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Disponibilités	1 306 033	4 447 965
Placements court terme	-	-
Compte Courant Avance de Trésorerie OEX	3 277 000	2 217 000
Trésorerie actif	4 583 033	6 664 966
Découverts bancaires	(642 040)	(34 896)
Intérêts courus non échus	(14 961)	(14 230)
Trésorerie passif	(657 001)	(49 126)
Droit de tirage	7 670 662	8 986 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie - nets	11 596 694	15 601 842

La Société adhère à une convention de trésorerie Groupe, à ce titre le compte courant avance de trésorerie est intégré dans la trésorerie nette.

Il n'existe aucune restriction sur l'utilisation des disponibilités au 31 décembre 2023.

Contrat d'affacturage :

En 2019, un contrat d'affacturage a été signé entre Ortec Expansion, ses 9 filiales françaises les plus significatives (les Sociétés du Groupe) et BNP Paribas Factor (BNPPF).

Le contrat est conclu pour un en-cours maximum autorisé de 200 000 000 € sur l'ensemble du Groupe.

Le financement garanti correspond à des créances cédées sans recours.

Un fonds de garantie sera prélevé lors de chaque cession, dans chaque société du Groupe.

Ce fonds de garantie représente 5% des créances financées et accepté.

La rémunération du contrat d'affacturage s'effectue au travers d'une commission d'affacturage de 0.03% du montant des créances cédées ainsi qu'une commission de financement calculée sur l'en-cours financé et tiré sur la base de Euribor 3 Mois +0.35% avec un minimum annuel de 100 000 €.

Une commission de confirmation est due pour une période de 5 ans et versée par fraction annuelle sur 5 ans.

Cessions de créances du 30/11	17 299 422
Dépôts de garantie	-958 076
Commissions dues	-225 327
Décalages des paiements clients tirages	-6 245 640
Droit de tirage	9 870 379
Créances cédées avec recours	-2 199 718
Droit de tirage net	7 670 662

Au 31 décembre 2023, le montant des créances cédées sans recours s'élève à 17 299 422 euros, elles sont comptabilisées en déduction du compte clients. Le montant des créances cédées avec recours s'élève à 2 199 718 euros.

Dans le cadre de ce contrat d'affacturage, la Société dispose d'un droit de tirage, ce droit de tirage correspond à un droit de tirage brut de 9 870 379 euros, net des créances cédées avec recours il s'élève à 7 670 662 euros.

Il n'y a pas de provisions pour risque pour couvrir le risque d'irrecouvrabilité des créances cédées. La Société n'a pas identifié de risque de non-recouvrement sur les créances cédées au factor.

Le contrat a été dénoncé à l'échéance au 24/01/2024.

10) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit :

Charges à payer	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Emprunts et dettes financières	14 961	14 230
Fournisseurs et comptes rattachés	13 768 517	9 591 449
Dettes fiscales et sociales	8 300 128	6 954 567
Autres dettes	0	0
Total des charges à payer	22 083 606	16 560 246

Les charges à payer liées aux fournisseurs sont des factures non parvenues pour lesquelles les produits ou services ont été obtenus.

Les charges à payer liées aux dettes fiscales et sociales comprennent notamment les provisions pour congés payés.

Les produits à recevoir s'analysent comme suit :

Produits à recevoir	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Clients et comptes rattachés	12 311 664	8 497 115
Autres créances	280 139	236 154
Total des produits à recevoir	12 591 803	8 733 270

Les produits à recevoir liés aux clients correspondent au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement des travaux.

11) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

Charges constatées d'avance	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exploitation	155 553	118 575
Hors exploitation	-	-
Financier	-	-
Exceptionnel	-	-
Total des charges constatées d'avance	155 553	118 575

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 et 2022.

12) Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	31 décembre 2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	31 décembre 2023
Capital	2 791 935	-	-	-	2 791 935
Prime d'émission et prime d'apport	1 527	-	-	-	1 527
Réserve légale	279 194	-	-	-	279 194
Autres réserves	16 441 582	109 909	-	-	16 551 491
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	11 277 649	(11 277 649)	12 694 292	-	12 694 292
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	3 349 361	-	-	54 809	3 404 170
Capitaux Propres	34 141 248	(11 167 740)	12 694 292	54 809	35 722 608

Le capital social est composé de 186 129 actions d'une valeur nominale de 15 euros.

En 2023 la Société a distribué un dividende de 11 167 740 euros, au titre du résultat 2022, soit 60 euros par action.

En tenant compte des provisions règlementées, les capitaux propres s'élèvent à 35 722 608 euros.

13) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2023
Amortissements dérogatoires	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	-	3 404 170
Provisions règlementées	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	-	3 404 170
Provisions pour risques commerciaux	565 000	-	-	-	(20 000)	545 000
Provisions pour risques sociaux	403 254	42 470	16 363	(72 476)	(68 608)	321 003
Provisions pour médailles du travail	362 547	-	113 732	(5 931)	(14 270)	456 078
Provisions pour pension obligatoire	-	164 462	-	-	(164 462)	-
Provisions pour remises pour réhabilitation	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes à terminaison	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions risques et charges	1 330 801	206 932	130 095	(78 407)	(267 340)	1 322 081

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en exploitation pour un montant net de (215 652) euros, en exceptionnel pour un montant net de 41 706 euros.

14) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent ainsi au 31 décembre 2023 :

Cautions sur marchés	58 191
Cautions hors marchés	125 043
Indemnités fin de carrière	4 040 963
Total des engagements donnés	4 224 197
Aval et caution	146 140
Total des engagements reçus	146 140

- Engagement en matière de crédit-bail

La Société n'a pas d'engagement en matière de contrat de crédit-bail.

- Indemnités de départ en retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice selon une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrière, qui tient compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Les engagements sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs.

La société a intégré l'impact de la réforme des retraites votée en 2023.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Indemnités de départ à la retraite	2023	2022
Taux d'actualisation	3,17 %	3,77 %
Taux de turnover	Turnover moyen sur les 3 derniers exercices avec 0% au delà de 57 ans	Turnover moyen sur les 3 derniers exercices avec 0% au delà de 57 ans
Taux de revalorisation des salaires	Cadre : 2,5% - non cadres: 2,5 %	Cadre : 2,5% - non cadres: 2,5 %
Taux de charges sociales	43,5%	43,5%
Table de mortalité	2017-2019	2016-2018
Age de départ à la retraite	64 ans non cadre pour la génération à partir de 1968 63 ans non cadres Cadres: Age taux plein Sécurité Sociale après réforme	63 ans non cadres, 67 ans cadres

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les hypothèses de rotation du personnel sont déterminées suivant un taux moyen constaté au sein du groupe.

Le taux de turn-over des salariés ayant plus de 57 ans a été réduit à 0% et les barèmes et salaires ont été révisés sur la base des derniers salaires connus fin 2023.

La loi sur la mobilité a été revue pour ne tenir compte que des démissions.

La réforme intervenue en 2023, notamment sur les carrières longues, a conduit à revoir l'âge de départ en retraite avec la prise en compte de la carrière totale.

15) Echancier des emprunts et dettes financières

	Solde au 31 décembre 2023	Court terme	Échéances de remboursement				
			2025	2026	2027	2028	au-delà
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Découverts	642 040	642 040	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	14 961	14 961	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	657 001	657 001	-	-	-	-	-
Comptes courants	373 626	373 626	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	2 400	2 400	-	-	-	-	-
Participations des salariés	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	376 026	376 026	-	-	-	-	-
Total	1 033 027	1 033 027	-	-	-	-	-

Les dettes auprès des établissements de crédit et les comptes courants sont libellés en euros et sont à taux variables.

Il n'y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

16) Décomposition du chiffre d'affaires

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Services	136 902 280	833 807	137 736 087	122 994 809	363 008	123 357 817
Autres	482 326	-	482 326	858 239	-	858 239
TOTAL	137 384 606	833 807	138 218 413	123 853 048	363 008	124 216 056

17) Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des participations	5 976 204	5 250 581
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	142 933	35 664
Produits financiers	6 119 137	5 286 244
Charges d'intérêts	(10 488)	(4 390)
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	(24 380)	-
Charges financières	(34 868)	(4 390)
Total	6 084 269	5 281 854

Les produits des participations sont liés aux dividendes perçus.

Les autres charges financières concernent les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Les différences de change constatées ainsi que les pertes latentes sur les dettes et créances financières en devises (couvertes ou non couvertes) sont comptabilisées en résultat financier

18) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Plus values sur cessions d'immobilisations	246 540	138 180
Dotations nettes des reprises sur amortissements dérogatoires	(41 706)	(15 681)
Divers	(57 765)	(81 450)
TOTAL	147 069	41 049

Les autres charges exceptionnelles correspondent principalement à des pénalités et amendes.

19) Impôt sur les bénéfices

- Répartition de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	16 344 037	2 713 917	13 630 120
Résultat exceptionnel	147 069	37 593	109 477
Participations des salariés	(1 357 308)	(311 929)	(1 045 379)
Crédit impôt et contribution sur dividendes	-	(75)	75
Résultat comptable	15 133 798	2 439 506	12 694 292

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25%.

La répartition ci-dessus est réalisée sur la base d'un taux d'impôts de 25.56% (taux moyen de l'année = IS y compris contribution 3.3%/résultat fiscal après imputation des déficits).

- Situation fiscale différée et latente

	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôt dû sur :		
Amortissements dérogatoires	870 146	855 132
Impôt payé d'avance sur :		
Participation des salariés	(347 099)	(300 673)
Autres	(47 126)	(41 976)
Situation fiscale différée nette	475 922	512 483

La répartition ci-dessus est réalisée sur la base d'un taux d'impôts de 25.56% (taux moyen de l'année = IS y compris contribution 3.3%/résultat fiscal après imputation des déficits).

20) Transferts de charges, dépréciation et provision

Les transferts de charges, reprises et dotations de provisions et de dépréciation sont ventilées de la manière suivante au compte de résultat :

	31 décembre 2022	Fusion	Dotations	Reprises	31 décembre 2023
Provisions pour risques	968 254	42 470	16 363	(161 084)	866 003
Provisions pour médailles du travail	362 547	-	113 732	(20 201)	456 078
Provisions pour pension obligatoire	-	164 462	-	(164 462)	-
Dépréciation clients	572 518	9 157	263 738	(205 272)	640 142
Dépréciation sur stocks	-	-	-	-	-
Résultat exploitation	1 903 320	216 089	393 833	(551 019)	1 962 223
Provisions sur participations	-	-	24 380	-	24 380
Provisions sur créances financières	-	-	-	-	-
Résultat financier	-	-	24 380	-	24 380
Amortissements dérogatoires	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	3 404 170
Résultat exceptionnel	3 349 361	13 103	1 131 769	(1 090 063)	3 404 170

31 décembre 2023

Transfert de charges	684 794
Résultat exploitation	684 794
Transfert de charges	
Résultat financier	-
Transfert de charges	
Résultat exceptionnel	-

21) Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

22) Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose de la façon suivante :

Cadres	103
Étams	478
Ouvriers	464
Total	1 045

23) Tableaux des filiales et participations

	Capital		Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société
	Capitaux propres autres que le capital			Brute	Nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI ORTEC IMMOBILIER	1 600	994 811	90%	1 372	1 372	1 814 281	(1 133 271)	-		
SAS OGD	160 000	5 872 548	100%	941 612	941 612	68 550 392	3 087 067	3 200 000		
SAS ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	750 100	6 418 742	100%	4 246 514	4 246 514	62 427 397	3 260 085	2 775 370		
<i>2. Participations (détenus entre 10 et 50 %)</i>										
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
ORALIA				24 380	-			-		
Autres				45	45			834		